

COMMUNE DE FLEURIE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

N°26-33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14 Quorum : oui

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de FLEURIE, Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Frédéric MIGUET.

Date de convocation : 22 avril 2026.

Présents : MIGUET Frédéric, TISSERAND CHALANDE Nathalie, DUCHARNE Jean Paul, VERNIAU Evelyne, DORIER Isabelle, BERNARD Christian, VAISSE Mireille, BIASIELLI Gwenaëlle, BRIDAY Anaïs, DESGOUTTES Johann, MANISSIER Maxime, MATRAY Maud, THEVENET Florian, FOILLARD Etienne,

Absents excusés : MAITRE Patrice,

Pouvoir : MAITRE Patrice, donne pouvoir à Evelyne VERNIAU

Secrétaire de séance : Evelyne VERNIAU

OBJET : Subvention au Sou des Ecoles Laïques.

Monsieur le maire indique qu'il a reçu récemment les membres du bureau de l'Association du Sou des Ecoles, assurant entre autres la gestion du restaurant scolaire accueillant les enfants scolarisés aux écoles maternelles et élémentaires publiques.

Il présente le bilan financier de cette association pour la gestion du restaurant scolaire de l'année 2024/2025 et les projections financières prévues par l'association pour l'année 2025-2026 :

- déficit connu au 28/02/2026 : 12 144 €
- déficit prévu au 31/07/2026 : 11 500 €

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur la demande de subvention sollicitée par le Sou des écoles d'un montant de 22 000 €.

Le conseil municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 22 000 € à l'Association du Sou des écoles publiques de Fleurie.

Précise que cette subvention sera imputée au budget de la commune 2026 et suivants, compte 657448.

Ainsi fait et délibéré à Fleurie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

La secrétaire de séance,

Le Maire,

